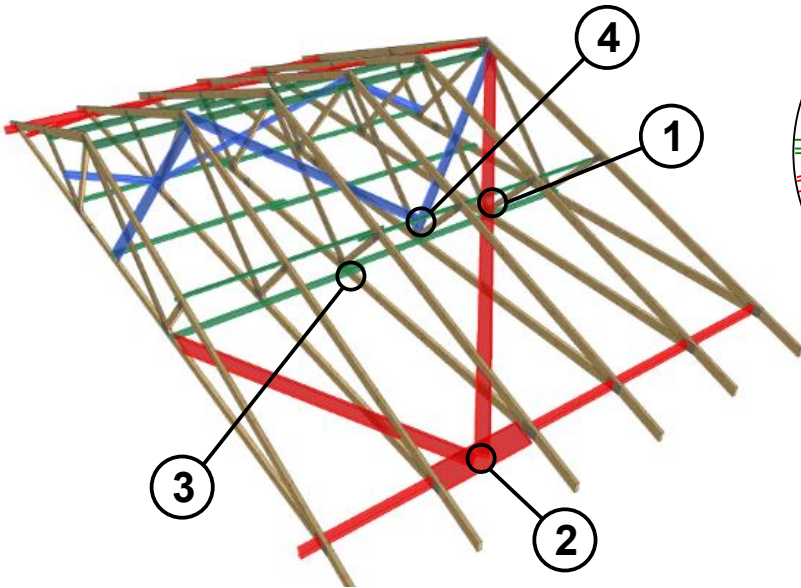


ATTENTION :

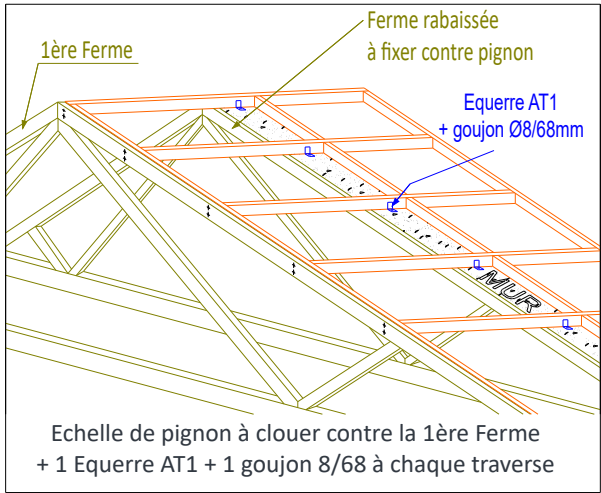
La charpente ne reprend pas les efforts de la maçonnerie en facade et en pignon.
Antiflambages, contreventements et filants à stopper contre les murs pignons.
Les pieds de fermes ancrés dans la maçonnerie doivent être protégés par un film bitumineux.
Les éléments porteurs auront 2 équerrres en pieds.

Principe de contreventement

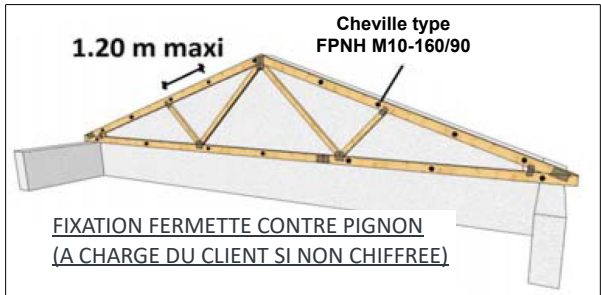


La fixation des contreventements, lisses filantes et antiflambages doit comporter au moins a chaque intersection de fermes :
deux pointes de 70mm pour les bois de 25mm
deux pointes de 90mm pour les bois de 36mm
Les règles de clouage étant respectées. On utilisera des pointes torsadées, annelées ou crantées en excluant les pointes lisses.

Echelles de pignon

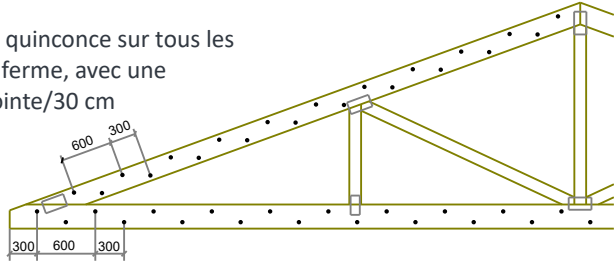


Fermette contre pignon



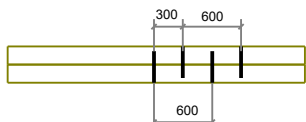
Assemblage des fermettes multi-plis

Assemblage en quinconce sur tous les éléments de la ferme, avec une densité de 1 pointe/30 cm



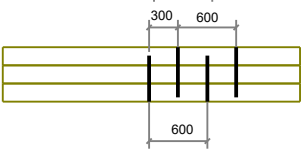
Ferme Doublée

Assemblage par pointes non lisses de longueur 70mm et diamètre minimal 2.5mm

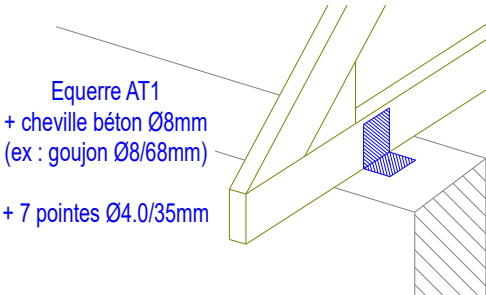


Ferme Triplée

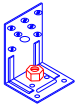
Assemblage par pointes non lisses de longueur 100mm et diamètre minimal 3.1mm



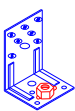
Ancrage sur maçonnerie



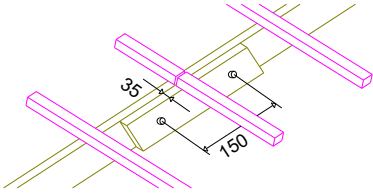
Chaque élément de structure doit avoir un appui "fixe" (trou rond / serré)



Pour les éléments de structure ayant plusieurs appuis sur murs l'un sera fixe, les autres "glissants" (trou oblong / non serré)



Continuité support de couverture



N° de dossier : 24-51020

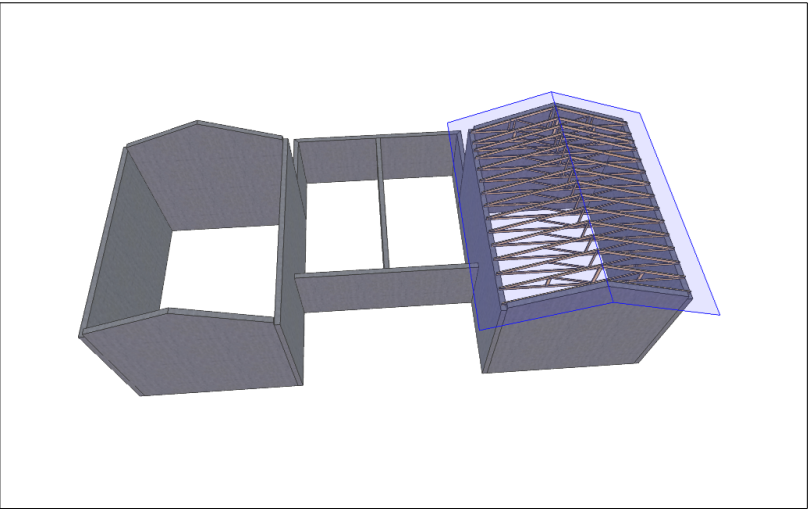
Date : 14/10/2024

Client : ITOIZ

Référence : MOUGUERRE M4

Localisation : Mouguerre (Pyrénées-Atlant)

Agence : 207



Aperçu 3D (Ne vaut pas plan de pose)

Fabriqué par :

Chausson Charpente Orthez
ZI DE NAUDE 1 chemin de Naude
64300 ORTHEZ

tél : 05-59-69-79-89 Fax : 05-59-69-14-08

Dessinateur : Stanislas B.

Normes appliquées:

Eurocodes 0-1-5-8 ; NF DTU 31-3

Hypothèses de calculs

Région de neige :	A2	Couverture :	0,55 kN/m²
Altitude :	146 m	Plafond :	0,35 kN/m²
Région de vent :	2	Sous-face :	0,17 kN/m²
Catégorie de terrain :	IIIB*	Entraxe :	600 mm
Zone sismique :	3 - Modérée	Accélération :	4,50 m/s²

Manutention et stockage

Les fermes stockées verticalement doivent être isolées du sol par des bastaings, madriers... placés aux appuis de la fermette. Les fermes seront adossées à un mur ou calées contre des supports verticaux.



Elles peuvent être également stockées horizontalement. Dans ce cas, il est important de soigner leurs calage par des bastaings ou madriers répartis sous les noeuds d'assemblage.



Il faut éviter que les fermes restent trop longtemps exposées aux intempéries. Dans le cas d'un stockage d'une durée supérieure à 15 jours, les fermes doivent être protégées par une bâche ou un plastique, tout en assurant une bonne ventilation. Cette protection n'est pas à la charge de CHAUSSON MATERIAUX.



Les fermes industrielles sont conçues pour travailler dans le plan vertical. Les manutentions et le transport doivent s'effectuer verticalement et non à plat.

